

Appel à manifestation d'intérêt de la CIRRMA :

Étude d'impact du programme RECITAL ODD Phase 3

“Renforcer l'éducation à une citoyenneté internationale sur nos territoires par une approche locale des ODD”

1- L'action et les acteurs impliqués

Les Réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) français sont des structures autonomes, lieux ressources et espaces d'échanges dédiés à la coopération et à la solidarité internationales (lien vers la liste et les sites de chacun des RRMA [ici](#)). Les RRMA fédèrent et unissent sur les territoires une démarche pluri et multi acteurs prenant force sur les synergies entre collectivités locales et territoriales, associations, établissements publics, acteurs économiques, collectifs locaux engagés à l'international.

Les RRMA travaillant ensemble depuis plusieurs années à travers un « secrétariat tournant », ont souhaité se structurer plus formellement pour répondre aux nouveaux enjeux posés par la “territorialisation” de l'Aide Publique au Développement (APD). C'est ainsi qu'a été créée le 4 octobre 2018, la Conférence inter-régionale des RRMA (CIRRMA), **structure porteuse du programme dont cette étude d'impact fait l'objet**. Cette nouvelle dynamique institutionnelle avec la création de cette structure interrégionale s'inscrit pleinement dans la mobilisation de la société civile, dans le courant de la Diplomatie Démultipliée et de la mise en œuvre à l'échelon local des Objectifs de Développement Durable (ODD). La CIRRMA compte actuellement 13 réseaux membres. Son Conseil d'Administration est composé des Président.e.s (ou représentants) des RRMA.

Cette Conférence inter-régionale des RRMA, association loi 1901, privilégie l'organisation interrégionale dans une dynamique de travail transversal, et veut assurer l'autonomie de chaque réseau, en respectant les singularités de chacun des dispositifs régionaux.

Le programme RECITAL ODD, objet de la présente étude d'impact, porté et administré par la CIRRMA, et soutenu financièrement par l'Agence Française de Développement (AFD), vise à mobiliser les territoires en faveur des Objectifs de développement durable, à travers les multiples acteurs engagés en régions dans la coopération et la solidarité internationales (associations, collectivités territoriales, universités, établissements publics et autres). Cette mobilisation passe par : **le soutien aux acteur·ice·s locaux·lles pour des projets d'éducation citoyenne (i), la structuration de dynamiques multi-acteur·rice·s (ii) et la production de connaissances (iii)**. A travers les trois phases, la logique d'intervention a évolué mais a toujours été structurée autour de ces 3 axes qui ont été renforcés et précisés en fonction des apprentissages et des évolutions de contexte.

Le programme RECITAL ODD s'est structuré autour de trois phases successives, avec une augmentation graduelle des activités et donc de ses **moyens financiers** : Le budget réalisé de la **phase 1** est de 3 594 399 € avec 2 000 000€ de cofinancements AFD (; La **phase 2** disposait d'un budget prévisionnel de 6 183 290 €, dont 3 800 000 € de fonds AFD. Le budget réalisé de la phase 2 est de 7 470 304 € dont 3 800 000€ de cofinancements AFD. La **phase 3**, en cours, repose sur un budget prévisionnel de 6 724 789 €, dont 3 600 000 € de fonds AFD. Les budgets réalisés des 2 premières phases ont été supérieurs aux prévisionnels. Une baisse progressive du taux de cofinancement AFD s'est faite entre les deux premières phases à mesure que le programme s'est structuré et que les RRMA ont diversifié leurs sources de financement.

Si la phase 1 du programme RECITAL ODD était celle de l'expérimentation (arrimage aux ODD, approche territoriale, portage en consortium, fonds intermédiaires...), et la phase 2 celle de l'élargissement et de l'ouverture (intégration de nouveaux membres, renforcement du dialogue avec les éducations à 1...), la 3ème phase de ce programme est celle du renforcement du passage à l'action et du changement d'échelle. Pour ce faire, les 13 réseaux (tous membres de la CIRRMA) et la CIRRMA ont travaillé conjointement à son écriture en définissant d'abord un **positionnement stratégique et des principes opérationnels communs**. Partant de là et fort de notre **approche territoriale**, chacun des réseaux a pensé le déploiement du programme en associant les acteur·rice·s de son territoire, dans le respect de ce cadre commun et en tenant compte des singularités de chaque espace territorial.

- **Objectif général phase 3** : Renforcer les dynamiques territoriales et l'engagement des citoyen·ne·s en faveur des ODD et de la solidarité internationale .
- **Objectif spécifique 1 (axe « Fonds territoriaux »)** : Des dispositifs structurés de soutien aux acteur·ice·s leur permettent de développer et porter des projets d'éducations citoyennes en faveur des ODD.
- **Objectif spécifique 2 (axe “Structuration”)** : Des dynamiques multi-acteur·rice·s en faveur des éducations citoyennes concourant aux ODD sont structurées sur les territoires.
- **Objectif spécifique 3 (axe « Observatoire »)** : Les dynamiques et politiques d'éducations citoyennes s'appuient sur de la production de connaissances aux échelles territoriales et interrégionales.

Une **convention de partenariat encadrant des rétrocessions** est conclue entre chaque RRMA mettant en œuvre le programme et la CIRRMA. Ainsi, les bénéficiaires **directs** sont les 13 réseaux soutenus par la CIRRMA mais les **cibles finales escomptées** sont constituées des acteurs des 13 territoires « touchés » par les réseaux.

Par exemple sur la Phase 3 ce sont plus de 160 formations qui seront dispensées, 300 projets soutenus financièrement via les fonds territoriaux et des dynamiques multi-acteur·rice·s d'éducations citoyennes mobilisant plus de 250 partenaires distincts.

Pour assurer le pilotage, le suivi du programme et faciliter les échanges entre pairs, **plusieurs instances** opèrent :

- ✓ Un **Comité de pilotage** composé de l'AFD, du MEAE et de la CIRRMA se réunissant à échéance régulière, pour partager l'état d'avancement du programme, discuter de ses orientations stratégiques et son articulation avec les autres dynamiques des partenaires.
- ✓ La **gouvernance de la CIRRMA**, le programme est à l'ordre du jour en CA ou Bureau autant que de besoin.
- ✓ La **Comité des directions (CODIR)** réunissant les directions des RRMA, le directeur de programmes et le délégué général. C'est l'instance de consultation stratégique, de décisions techniques et de suivi global du programme.
- ✓ Les **Communautés de pratiques (CdP)** permettant l'échange entre pairs entre praticiens des RRMA travaillant sur des mêmes axes ou dynamiques du programme.
- ✓ Les **groupes de travail** réunissant des RRMA impliqués dans une activité inter-réseaux, rattachée à une feuille de route.

2- L'étude d'impact souhaitée

Justification et objectifs

L'étude d'impact du programme, prévue dès sa conception, est demandée par l'Agence Française de Développement, co-finançant le programme. Au-delà de son caractère obligatoire, elle est vivement souhaitée par l'ensemble des parties prenantes.

En effet, les enjeux et objectifs de cette étude sont multiples : **après deux phases**, l'une expérimentale (2020-2021) et l'une d'élargissement et d'ouverture (2022-2024) dont les résultats ont été très satisfaisants (cf. rapports externes d'évaluation), le programme continue d'évoluer et souhaite se nourrir de cette étude d'impact pour questionner et ajuster ses orientations et accompagner leur opérationnalisation pendant **la phase en cours et après son terme**.

Dans le prolongement des travaux initiés avec le cabinet d'évaluation lors de la phase précédente, cette étude d'impact visera à mesurer **les impacts du programme à trois niveaux clés**, à savoir : Le passage à l'échelle des actions et organisations, la structuration des territoires, et la connaissance territoriale. Selon **une logique d'évaluation apprenante et accompagnante**, l'étude d'impact vise à porter une lecture transversale sur les effets cumulés des trois phases, dans une approche stratégique, documentée et utile à l'action. Elle comprendra deux séquences complémentaires :

D'une part, un premier rapport de cette étude d'impact est attendu **dès la fin de la Tranche 1** (24 mois), afin d'alimenter l'entrée en Tranche 2 par un regard critique et constructif sur la stratégie déployée depuis la phase 2 et plus précisément sur la pleine inscription du programme au sein du schéma formalisé de sa théorie orientée changements (TOC).

Il est attendu que ce rapport **appuie les parties prenantes dans la compréhension, l'appropriation et la mise en œuvre de la théorie du changement qui structure cette troisième phase du programme**. Pour ce faire, il est demandé au cabinet : 1. De se baser sur le travail préparatoire engagé dès la deuxième phase 2. D'analyser la stratégie d'intervention telle qu'elle a été mise en œuvre depuis la phase 1 en regard avec la théorie du changement afin d'en apprécier la cohérence, la portée et les effets observables. 3. De proposer des ajustements pour renforcer l'efficacité et la lisibilité de cette théorie du changement et des méthodologies de suivi, en accompagnant les parties prenantes lors de la Tranche 2.

D'autre part, à l'issue de la phase 3, l'étude devra intégrer **une analyse transversale permettant de qualifier les impacts par le prisme des trois périmètres d'observation explicités ci-avant**. Cette séquence visera également à **formuler des recommandations** en proposant d'éventuels ajustements techniques et stratégiques pour la suite du programme, à partir : d'une analyse des effets produits depuis la phase 1, d'un état des lieux du secteur, et d'un regard critique sur la capacité du programme à renforcer durablement les écosystèmes territoriaux de l'ECSI, soutenir les initiatives portées par les acteurs et produire des connaissances. Une articulation de cette étude avec les démarches de suivi-évaluation menées à des échelles régionales par les RRMA est également attendue.

Les attentes et objectifs sont présentés ci-après selon les fonctions que l'on attend de cette étude d'impact.

(Se) Rendre (des) compte.s :

- Répondre aux exigences de nos partenaires financiers dont l'AFD de mesurer l'impact d'un programme qui bénéficie de leur soutien.

- Partager les résultats de l'étude d'impact avec les partenaires et principales parties-prenantes.

Apprendre :

- Permettre à la CIRRMA et aux 13 réseaux parties prenantes du programme d'identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces ayant affecté le programme dans ses différentes phases, tant sur le plan stratégique qu'opérationnel.
- Partager ces apprentissages avec les réseaux, partenaires et acteurs du secteur et en tirer des enseignements.

Accompagner :

- Accompagner les parties prenantes dans la compréhension, l'appropriation et la mise en œuvre de la théorie du changement durant la 2ème tranche de cette phase.

Décider :

- Alimenter la réflexion stratégique de la CIRRMA et des RRMA, notamment pour penser les suites de cette phase.
- Constituer un outil d'appui à la décision pour d'autres politiques publiques ou dispositifs territoriaux d'ECSI.

Aspects à étudier

L'étude portera sur l'intégralité de la période de mise en œuvre du programme soit durant les années 2020 à 2027, sous réserve de prolongation exceptionnelle. Cette étude d'impact commencera au cours de la première tranche de la phase 3, tout en s'appuyant sur les données consolidées issues des phases précédentes.

Concernant la délimitation géographique, le programme est mis en œuvre dans 12 régions françaises (dont un territoire d'outre-mer, la Guadeloupe) et un département, celui des Yvelines. Une des spécificités de la phase 3 est son ouverture aux territoires d'Outre-Mer en parallèle de la structuration de RRMA dans de nouvelles régions (Guyane, Réunion, Mayotte, etc.) qui, selon les singularités propres à chaque territoire, sont potentiellement amenés à s'arrimer progressivement aux dynamiques du programme et dont l'étude des premiers effets pourra également être attendue selon l'état d'avancement des dynamiques concernées.

A défaut de pouvoir déployer l'étude de façon approfondie au sein de l'ensemble des territoires de mise en œuvre, **le cabinet pourra proposer une sélection de 3 ou 4 régions au sein desquelles l'analyse des impacts sera davantage explorée**. L'étude pourra être consolidée plus spécifiquement par une approche comparative portant sur l'analyse d'impacts de dynamiques similaires déployées par plusieurs RRMA dans ces différentes régions.

Ces focus territoriaux s'inscriront nécessairement de façon complémentaire à une analyse globale qui devra porter sur l'ensemble des territoires de mise en œuvre et axes du programme. La sélection des régions dans lesquelles une enquête approfondie sera développée s'effectuera sur la base de critères proposés par le prestataire, discutés et validés en réunion de cadrage avec la gouvernance du programme et l'accord des RRMA concernés.

Cette étude d'impact s'inscrit à la croisée des cadres définis par l'OCDE pour l'évaluation des politiques publiques et la mesure de l'impact social dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS). Elle vise à produire une compréhension approfondie des impacts du programme en intégrant les spécificités de l'action collective, territoriale et à finalité sociale portée par les RRMA. Il s'agit d'apprécier - à la lumière des impacts observés - dans quelles mesures RECITAL ODD est une réponse pertinente aux enjeux d'éducation, d'engagement citoyen et de territorialisation des ODD, et si les ressources, la gouvernance et les dispositifs déployés sont cohérents et efficaces tant pour les activités que pour la structuration des RRMA.

Au regard des objectifs poursuivis, l'évaluation portera sur les **axes de questionnement évaluatif** présentés ci-après (questions développées dans les TDR complets) :

Stratégie et cadre politique (cf. critères CAD/OCDE = cohérence/pertinence ; impact social ESS = Améliorer le cadre politique) :

Dispositif de pilotage, de gouvernance et de mise en œuvre (cf. critères CAD/OCDE évaluation = efficacité/efficience. ; impact social ESS = Fournir des orientations) :

Renforcement des capacités et structuration sectorielle (cf. critères CAD/OCDE = capacités / participation / durabilité ; impact social ESS = Renforcer les capacités)

Activités et effets observables (cf. critères CAD/OCDE = efficacité/pérennité/effets ; impact social ESS = Établir des preuves) :

Aspects transversaux : L'évaluation s'intéressera particulièrement à trois dimensions stratégiques, à savoir l'approche territoriale déployée, les dynamiques multi-acteurs renforcées ou impulsées, et la nature contributive du programme envers la diffusion, la promotion et la territorialisation des ODD.

Réflexions prospectives : Compte-tenu de la volonté de poursuivre ce programme dans le cadre d'une troisième phase, l'évaluation devra permettre d'identifier des recommandations.

Déroulement prévisionnel

Cette évaluation est souhaitée **participative et inclusive**, la CIRRMA sera attentive à ce que le prestataire inscrive cette évaluation dans un esprit de dialogue et en associant les différentes catégories d'acteurs, autour **des étapes suivantes** :

✓ Phase de préparation et de cadrage de l'évaluation : dont réunion et note de cadrage, entretiens exploratoires.

✓ Phase d'étude : dont analyse documentaire du contexte sectoriel et du programme, questionnaires et entretiens avec les différents acteurs. Il conviendra de porter une attention particulière à l'organisation et la communication des actions auprès des réseaux de sorte à optimiser et limiter le temps de travail induit, dans le cadre de l'étude.

✓ Phases de restitutions et rapports attendus : intermédiaire, final.

Bien que des échanges dématérialisés soient possibles, le prestataire devra nécessairement prévoir des déplacements en région, à Bordeaux là où est implantée une partie de l'équipe CIRRMA, ainsi que dans d'autres régions, notamment selon les régions et RRMA sélectionnées pour mener des analyses approfondies. Dans leurs propositions techniques, les candidats sont invités à préciser et distinguer les temps en présentiel et distanciel.

L'organisation méthodologique de l'étude devra permettre (1) l'émission de recommandations au terme de la 1^{ère} tranche, (2) l'accompagnement des parties prenantes à leur prise en compte durant la 2^{ème} tranche ; (3) la finalisation de la mesure des impacts du programme et la production de recommandations au terme du programme et **en tenant compte du calendrier de l'AFD afin que les recommandations finales puissent - le cas échéant - être intégrées lors du dépôt d'une demande de soutien** pour une prochaine phase ou une prochaine proposition.

Un **comité de suivi** composé de l'Administrateur Référent RÉCITAL ODD auprès du CA de la CIRRMA, d'un.e représentante du service I-OSC de l'AFD suivant le dossier, de la direction des programmes CIRRMA ainsi qu'un ou plusieurs représentants de RRMA membres du consortium se réunira avec le prestataire aux étapes clés de l'étude indiquées ci-avant. La composition de ce comité n'est pas encore arrêtée et donc sous réserve d'ajustements.

Le montant maximum du budget de l'étude d'impact est de 50.000 € TTC. Ce budget comprend notamment les honoraires du(des consultant-e-s, les frais de transports, d'hébergement et de restauration en France liés aux phases d'enquête ainsi qu'aux interventions lors des ateliers et temps de restitution, les frais de communication et de secrétariat, les frais de production des livrables, les imprévus éventuels.

Calendrier prévisionnel de l'évaluation

Phases	Objet	Période
Sélection et contractualisation	Appel à manifestation d'intention	15/12/25 - 30/01/26
	Présélection des dossiers	02/02/26 - 09/02/26
	Appel d'offres restreint	10/02/26 - 11/02/26
	Sélection (formulation d'éventuels points d'attention et suggestions d'ajustements)	1ère quinzaine de mars 2026
	Contractualisation	2de quinzaine de mars 2026
Début de l'étude d'impact		
Préparation et cadrage de l'étude	Réunion de cadrage en comité de suivi	Sde quinzaine d'avril, date à convenir
	Analyse du contexte et compréhension du programme, entretiens exploratoires, etc.	Avril-mai 2026
	Transmission de la note de cadrage	1ère quinzaine de juin 2026

Restitution et discussion du rapport intermédiaire	Transmission du rapport intermédiaire provisoire accompagné d'une proposition d'accompagnement des RRMA durant la 2ème tranche	Fin décembre 2026
	Restitution et discussion du rapport intermédiaire provisoire en comité de suivi et animation d'un atelier prospectif	Janvier 2027, date à convenir
	Transmission du rapport intermédiaire final	Fin janvier 2027
Restitution et discussion du rapport final provisoire	Transmission du rapport final provisoire et sa synthèse	Début septembre 2027
	Restitution et discussion du rapport final provisoire	Courant septembre 2027, date à convenir
	Transmission du rapport final provisoire définitif <i>A noter : Dépôt éventuel d'une NIONG Phase 4 prévu en octobre 2027</i>	Fin septembre 2027
Restitution et discussion du rapport final ajusté	Transmission du rapport final <i>A noter : transmission par la CIRRMA du bilan technique et financier global de la phase 3 prévu pour fin février - début mars</i>	15 mars 2028
	Temps d'échange avec le comité de suivi	Fin mars 2028
	Transmission du rapport final ajusté définitif	3 avril 2028
Restitution et discussion finale de l'étude	Restitution élargie de l'étude d'impact	1 ^{er} semestre 2028

Expertise externe recherchée

L'étude d'impact sera réalisée par un consultant(e) ou une équipe de consultant(e)s, dont l'un(e) sera chef de mission (les offres préciseront le/laquel-le), avec les compétences et expériences suivantes :

- Connaissance globale du secteur de la coopération et de la solidarité internationales et plus particulièrement celui des ODD et des éducations à (ECSI, EDD, ECM, etc.)
- Expériences significatives d'évaluations dans ce domaine et connaissance des approches orientées changement
- Références significatives en mesure d'impact de programmes et actions collectives / en réseau / en consortium
- Expérience dans l'accompagnement des acteurs sur le plan stratégique et opérationnel
- Sensibilité aux enjeux transversaux, notamment du genre et de l'approche intersectionnelle

Cet appel à manifestations d'intérêt (AMI) est destiné à **identifier des consultant-e-s**. A l'issue de cet AMI, une présélection sera opérée, puis un **appel d'offres restreint** sera lancé auprès des consultant-e-s présélectionné-e-s, sur la base des termes de référence finalisés de l'étude d'impact.

A ce stade, **une note d'intention n'excédant pas 10 pages est attendue**, le CV du/de la consultant-e proposé-e pour être chef-fe de mission ainsi que les CV du/des consultant-e-s associé-e-s. Pour le-la consultant-e chef-fe de mission, *Il est demandé de joindre un CV actualisé dans lequel vous aurez surligné les éléments spécifiques que vous jugez utiles pour apprécier votre manifestation d'intérêt dans le cadre de cette étude*

Merci de bien vouloir envoyer une note d'intention et votre / vos CV par courrier électronique **avant le 30 janvier 2026 à midi (heure française)** à l'attention de : Gaël Clabecq, Directeur de programmes : direction.programmes@rrma.fr et Alia Souihli, Chargée d'appui aux programmes : cdm@rrma.fr